

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNaise

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Compte, Bancaire B. P. B. A. N° 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an : 11 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

39

12^e ANNEE

1^{er} SEMESTRE 1978

PRIX : 3 FR.

Les vétérans Américains de la 94^e D.I. en visite à Lorient



Les présidents Louis MOREL et Etienne CARDIET saluent la délégation américaine à son arrivée sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville de Lorient

(voir page 8)

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine — **LORIENT**

Téléphone : 21.05.56

LIBRAIRIE DES ECOLES

ET DES ADMINISTRATIONS

**René
TOHIC**

73, Rue Maréchal-Foch LORIENT

VOUS AVEZ BESOIN D'UN TAXI :

à votre service le fils d'un ancien résistant

GUY PEDRONO

7, Rue Cornic-Duchêne — 29130 QUIMPERLE — Tél. 96.07.94

AMBULANCES DS 21 et DS 23

☆ TOUTES DISTANCES ☆

AMIS DE LA RÉSISTANCE...

La publicité contribue à la parution
d'« AMI entends-tu »

Un moyen de défendre votre journal :
...**ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS !**



MAGASIN PILOTE

Mobilier de France

mousan

LORIENT 4, Place Jules-Ferry

VANNES Centre Commercial du Fourchêne, Rte d'Auray

HENNEBONT 2, Avenue de la Libération

QUIMPERLE Angle Rue Thiers - Rue Mellac



**SPÉCIALITÉS BRETONNES
GARANTIES PUR BEURRE**

QUATRE QUARTS
GATEAUX BRETONS
GALETTES FINES
— KATE MAD —

FER — MER — ROUTE

**DÉMÉNAGEMENTS
LE CAVIL & C^{ie}**

20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER

Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles
LORIENT

Tél. (97) 21.01.98

Visites et Devis
gratuit sans engagement

PORTRAITS — MARIAGES — FÊTES DE FAMILLE

**STUDIO D'ART
L. LE GUERNEVÉ**

12, Avenue Anatole-France — **LORIENT** — Tél. 64.38.14
TRAVAUX INDUSTRIELS NOIR ET COULEUR

TRAVAUX AMATEURS, LIVRAISON TRÈS RAPIDE

LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — **LORIENT** — Tél. 64.29.07

SALONS — PEAUSSERIE
CHAMBRES — LUMINAIRES
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTRÉE LIBRE

TRANSPORTS

Coulias Frères



LOCATION PELLETEUSES
ET CHARGEURS



Rue Gérard-Philipe
LANESTER

Téléphone 64.52.54

L'HISTOIRE et les histoires...

L'A.N.A.C.R. attache une grande importance à la recherche de la vérité historique et, sur le plan départemental, la Commission de la Connaissance et de l'Enseignement de l'Histoire de la Résistance est constamment au travail, son but étant de recueillir tous les témoignages, les récits qui seront les pierres de taille nécessaires à l'historien pour la construction de son édifice. Honnêteté et rigueur doivent présider à cette recherche inépuisable. C'est pourquoi, il ne nous est pas possible de cautionner par complaisance n'importe quel ouvrage susceptible d'être pris pour base de l'histoire clandestine. Et c'est sans parti pris que l'A.N.A.C.R. œuvre pour la vérité.

Depuis longtemps des manœuvres ont été tentées pour donner le monopole de la Résistance morbihannaise à telle corporation, alors qu'elle fut le fruit de milliers d'actions de toutes tendances et de tous horizons, celle du peuple prenant peu à peu conscience de son devoir, de sa force et de ses moyens.

C'est dans cet esprit de respect de la vérité que nous avons ouvert nos colonnes à notre ami Guy LENFANT, ancien chef de réseau qui proteste contre les affabulations contenues dans le livre de Gilbert "Les soldats bleus de l'ombre".

LE TÉMOIGNAGE DE GUY LENFANT

UN des derniers livres parus sur la Résistance, dans le Morbihan, département qui fut, par le nombre de combattants volontaires et le sacrifice de ses nombreux héros, à la pointe du combat contre l'occupation nazie, ce livre "SOLDATS BLEUS DANS L'OMBRE" me force à crier au scandale, au mensonge. Il est hélas courant que l'avoine gagnée par les uns est mangée par d'autres, mais, quand des camarades de combat sont morts dans les souffrances de la déportation, il est intolérable qu'un écrivain, en mal de copie, attribue à une minorité le travail de toute une équipe.

Je ne m'élève pas contre le mérite de ce très vieux Général, qui toute sa vie a été voué au Bleu, même par un célèbre "plan" de cette couleur, ni ne veux minimiser les actions de Résistance des quelques gendarmes qui ont lutté avec nous ou sont morts en déportation, mais ils étaient loin d'être tous des héros : j'ai parmi eux connu de tristes sires. De plus, personne, aucune corporation, aucun groupement ne possède le monopole exclusif de l'honneur national.

Il est inacceptable de laisser écrire l'histoire de la Résistance du Morbihan, d'une façon aussi peu réelle. J'affirme étant bien entendu en mesure de le prouver, que ce réseau "ACTION" est né des rêves d'un vieillard ou des inventions d'un écrivain sans scrupules. Rien de la relation de ma mission de parachutage d'armes et du fameux "PANIER DE CERISES" rien n'est exact.

L'étude de la puissance des défenses allemandes, dans le Morbihan, en vue d'un éventuel débarquement ou parachutage de troupes a été exécutée sur la demande de Londres, par mon intermédiaire. J'avais confié ce travail au Commandant GUILLAUDOT, qui m'avait signé un engagement, dans le réseau "Cookle" sous le matricule 3862, avec la dénomination de "YODI", le 1^{er} Avril 1943, comme Agent A.A.6., au titre de P2. Il est ensuite passé sous les ordres du Délégué Militaire Régional "FANTASSIN", le 1^{er} Octobre 1943, en qualité de Chef de l'Armée Secrète du Morbihan, sur ma proposition personnelle. S'il avait été Chef de réseau, comme il le prétend, il ne serait engagé dans le mien, comme simple Agent P2.

Jamais, je le certifie, un gendarme du Morbihan n'a assisté en 1943, à un parachutage d'armes ni contribué à leur organisation. Est également entièrement faux mon parachutage personnel et le transport des dossiers à Londres. L'agent "YODI" était sous mes ordres, au même titre que d'autres camarades, les Chérel, Guillot, Père Guénaël, Treffin et d'autres disparus dans les camps de la mort ou fusillés.

Il y avait aussi Jean GARIN qui est représenté comme "un civil dans le Panier de Cerises". Ce civil était son égal, par le courage et le patriotisme. C'était aussi un militaire, engagé dans le réseau "Cookle", au titre des F.F.L. et cela avant GUILLAUDOT.

Il y a tous les ans un concours proposé à la jeunesse, concours qui a trait à la Résistance. Où se trouvera la part de la vérité, dans les quelques années, si les écrits et les films ne recherchent que l'argent, ou ne sont dictés que par l'orgueil.

Il n'est pire vilénie que d'attribuer les actes d'héroïsme et les citations qui en découlent, à ceux qui n'en sont pas les auteurs.

Il est monnaie courante, comme je l'ai également constaté dans les films et publications du Colonel REMY, d'enjoliver, de romancer et d'oublier tout ce qui est gênant, pour le courage et la politique, de l'auteur. Pourtant si Gilbert RENAUD a oublié mon nom, qu'il se rappelle qu'en 1940 et 1941, il mangeait et couchait chez mes parents et amis, et que j'appartenais à son réseau.

Je demande à tous les responsables de la Résistance d'exiger que ce qui est publié sur les actes de courage de tous nos camarades de lutte soit soumis à leur contrôle. Il est inadmissible qu'un individu quel que soit son mérite, puisse écrire n'importe quel mensonge, pour son profit personnel.

Il est déjà assez triste de voir, aux premiers rangs, dans nos cérémonies, des maires qui devraient laisser la représentation de leur ville à un adjoint, doté d'un passé d'Honneur et de Résistance. J'ai vu également, au monument de Saint-Marcel et de Penhièvre, mêlés aux personnalités politiques, des Pétainistes, d'anciens collabos et même un individu ayant porté l'uniforme allemand L.V.F. A ces mêmes cérémonies, les Anciens Combattants Volontaires de la Résistance se trouvaient parqués, derrière les barrières à 50 mètres : ils ne risquaient pas ainsi d'être mêlés aux imposteurs et peut-être était-ce mieux ainsi.

Il faut, anciens camarades de combat, qu'ensemble, nous fassions respecter la mémoire de nos morts. Les parents, femmes et enfants de nos disparus, attendent de nous la propriété. Nous ne devons pas tolérer la prise en compte par les survivants, des actes de courage qui ont causé leur mort.

Je ne reconnais le droit, à aucun individu, de porter des décorations obtenues sur la foi de déclarations mensongères.

Le mérite de la Résistance n'est pas l'exclusivité de la Gendarmerie. Il y avait aussi tous ceux dont on n'a jamais parlé, ceux qui n'auront jamais de décoration, qui n'ont jamais triché, et n'auront que la satisfaction d'avoir servi en grands Français. Peut-être seront-ils dans l'impossibilité de faire reconnaître, même leurs droits, mais ils sont assurés de notre respect et de notre amitié.

Restons unis dans l'A.N.A.C.R., nous les anciens combattants de maquis, ou Chefs de Réseau nous qui savons où sont les Héros et les Résistants honnêtes.

Guy LENFANT
Commandant - Liquidateur
du Réseau "Cookle"

MOTEUR COLLECTIF DE NOTRE CONGRÈS

Le dernier Conseil de Vannes !

A l'initiative du Bureau, un Conseil Départemental s'est tenu au "Chateaubriand" à Vannes le 13 novembre : une réflexion et une discussion profitable de 41 responsables sur d'importantes questions en prélude au Congrès du 23 avril à Berné.

Ainsi, les cartes 1978 ayant été distribuées aux comités locaux, un précoce calendrier des assemblées générales a été brossé à grands traits et attiré l'attention de chacun sur les insuffisances comparées : abonnements "France d'Abord" et "Ami", timbres de soutien, aide financière au département, fréquence des bureaux locaux, festivités et réalisations locales...

A cet égard, furent particulièrement à l'honneur St-Tugdual, Berné et Bréhan dont l'exemple démontre que chaque résistant doit être un artisan actif de son Association et non le spectateur du travail des autres pour que soient enregistrés de notables succès.

L'objectif essentiel de ce séminaire était précisément d'organiser toujours plus collectivement la nombreuse activité départementale, de faire réaliser effectivement les tâches permanentes dans leur différenciation : recrutement, revendications, histoire, en les "pensant" ensemble avant de coordonner les actions envisagées en un petit plan de travail.

C'est pourquoi il fut largement débattu du fonctionnement de nos commissions départementales et insistent sur la nécessité de "penser Association" plutôt que de parler à la 1^{re} personne du singulier...

L'examen des réalisations de la Commission "Fêtes et Cérémonies" (qui demande au Bureau de manifester davantage son approbation), l'organisation des tâches de la Commission "Droits et Revendications" et le respect de son rôle centralisateur par rapport à l'échelon local, les perspectives de la Commission "Aide Sociale", les problèmes financiers et rédactionnels d'"AMI", autant d'acquis largement débattus avant que ne soit

distribué le plan de travail de la "Commission de l'Histoire".

La quintessence de cette discussion collective, élaborée en un programme divisé en plans de travail (par commission), sera l'objet des observations de chaque comité local puis au large débat que sera notre prochain Congrès départemental.

"AMI" n° 40 en sera déjà la tribune en soumettant ces documents à la réflexion de chaque camarade et de chaque comité.

Ce qui a ainsi été mis en œuvre le 13 novembre, c'est la préparation démocratique du Congrès du 23 avril. Deux importantes résolutions ci-dessous publiées ont été adoptées après la libre discussion des participants.

Si tout n'a pu être dit, si tout n'a été parfait, c'est déjà, avec l'élargissement de l'Association qui se poursuit avec beaucoup de détermination, l'avènement d'un fonctionnement majeur des rouages de l'Association.

La résolution d'orientation

Réuni à Vannes le 13 novembre 1977, le Conseil départemental de l'A.N.A.C.R.

— Rappelant que l'Association dénonce inlassablement l'activité terroriste des survivants du Parti National Breton (PNB) et de leurs émules du FLB comme de la "Résistance Nationaliste Bretonne" qui se targuent d'avoir commis en Bretagne un grand nombre d'attentats (près de 30 en 1977 !), qu'elle a en de multiples occasions demandé l'interdiction de réunions de manifestations ou publications glorifiant la collaboration des séparatistes ou autres clans fascistes.

— Rappelant que l'Association réclame sans cesse la stricte application de la loi du 5 janvier 1951 sanctionnant l'apologie des crimes de guerre, de la trahison et de la collaboration.

— Prenant acte des récents événements relatifs à l'enlèvement et à l'exécution du chef du patronat allemand Hans Martin SCHLEYER.

S'ETONNE

— que les différentes polices opérant sur le territoire national

n'ont encore ni appréhendé, ni incarcéré les coupables d'une centaine d'attentats revendiqués par le F.L.B. depuis plusieurs années.

— que notre Gouvernement n'accorde à un avocat allemand le droit d'asile inscrit dans la Constitution de la République Française cependant que la R.F.A. refuse systématiquement l'extradition de criminels de guerre nazis ayant opéré en France ;

— que ces criminels, leurs complices, émules et apologistes bénéficient d'une suspecte mansuétude, tandis que les insulteurs de la Résistance peuvent exercer des activités et des propagandes d'inspiration hitlérienne.

Condamnant le terrorisme comme contraire à l'action démocratique, il dénonce son exploitation qui en Allemagne Fédérale mène aux interdits professionnels et à l'organisation de la délation à l'échelle d'un peuple.

Il rappelle que les Résistants ont trop souffert de la guerre d'Hitler pour ne pas souhaiter une véritable réconciliation franco-allemande, mais que celle-ci a

pour condition absolue la réputation de l'hitlérisme.

Il rappelle que la sécurité de la France exige que les forces vaincues en 1945 restent à jamais vaincues.

En conséquence, le Conseil Départemental s'engage à œuvrer à tous les niveaux de l'organisation pour promouvoir une campagne visant à obtenir :

— l'application effective de la Loi du 5 janvier 1951.

— l'extension de ses dispositions au profit des associations issues de la résistance et de la Déportation pour qu'elles soient habilitées à se constituer parties civiles à l'encontre de leurs insulteurs.

— La juste sanction des terroristes et des profanateurs.

— Conforme au vœu de toutes les générations du feu, la célébration officielle du 8 mai férié et chômé — à l'égal du 11 novembre — qui perpétuera dans notre jeunesse le civisme que seul peut lui apporter le souffle de la Résistance.

Il mandate le Bureau pour en assurer par tous moyens l'application.

POUR VOS IMPRIMÉS

adressez-vous à

LORIENT

LA LIBERTÉ
du Morbihan
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR

Tél. 21.10.18

DÉPARTEMENTAL :

Résolution concernant les droits

Le Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R. du Morbihan, réuni le 13 novembre 1977, à Vannes :

— Renouvelle sa satisfaction de voir une revendication ancienne prise en considération par le décret du 6 août 1975, portant levée des forclusions.

— Il regrette que cette levée de forclusion ne concerne que le seul secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.

— Il rappelle que la solution d'ensemble du contentieux concernant les anciens combattants de la Résistance exige également la suppression des forclusions dépendant du ministère de la Défense.

— Il demande que dès maintenant l'attestation de durée des

services instituée par le décret du 6 août 1975 fasse l'objet d'une réelle application, tenant compte des circonstances de la clandestinité.

D'autre part :

— Il constate qu'il a fallu attendre le 9 septembre 1977 pour que soit finalement pris l'arrêté d'application du décret du 6 août 1975, concernant cette attestation de durée des services.

— Il réclame, avec force, la parution imminente de l'instruction interministérielle qui permettra l'utilisation de l'attestation de durée des services auprès des divers régimes de retraite tant en regard de l'antériorité de l'âge de la retraite que de la prise en compte des annuités.

Échos du Conseil

— Des absents remarquables : les comités de Gourin et Pluvigner. Le 1^{er} va-t-il réagir en nous annonçant une mirobolante remise de cartes ? Le 2^e va-t-il enfin nous adresser le récit de la tragédie du Vénier ? Aux dernières nouvelles de Sam Février, nos amis de Gourin méritent des excuses pour leur absence et l'ami Sam annonce qu'il faut adresser 40 cartes pour 1978.

— Pensées exprimées à Vannes : Pourquoi certains camarades sont-ils des aimants, pourquoi certains comités sont-ils des rassembleurs de la Résistance ? Pourquoi les uns apportent-ils des récits de l'occupation et les autres leur aide matérielle à notre direction ? Même si les hom-

mes différents, réunis en comités, ne peuvent-ils apporter une pierre à l'édifice ? "Penser Association", c'est déjà un effort collectif.

— Sous l'impulsion d'une équipe animée par Jean DINAHE, Pierre CHALME, Mathurin LE DU, le Congrès est en bonnes mains : les salles se préparent, le menu se discute, le matériel se trouve. Seules les rues de Berné se feront enguirlandées...

— Avant ce Conseil, le bureau avait été représenté au Conseil National d'Amiens. Après notre Congrès de Pâques à Berné, le Congrès National à Brive... De bonnes étapes pour nos montres de sexagénaires !

FOIRE EXPOSITION DE LORIENT

Au stand 805 : "La Résistance toujours à votre service"



De gauche à droite au 1^{er} rang : Gilberte JAFFRE et Odette DORE
Au second plan : Désiré JAFFRE et Jos LE BEUX

Une initiative fort appréciée à la Foire-Expo du 24 septembre au 3 octobre : le stand de la Résistance, exemple d'un effort collectif de l'A.N.A.C.R. suggéré par notre excellente commission des fêtes et cérémonies où l'un a apporté ses idées, l'autre ses points et son marteau, d'autres leur présence permanente ou leur documentation, chacun son dévouement à l'Association.

Cette réalisation, partie de loin, avait pour but d'informer de leurs droits les résistants encore isolés, plus nombreux qu'on ne le croit, particulièrement ceux qui peuvent améliorer de façon substantielle le montant de la retraite prochaine à condition de s'y retrouver 30 ans après dans le maquis des textes. Ce but fut

largement atteint puisque nos responsables ont eu en ces dix jours à répondre à d'innombrables questions, puisque des adresses furent données et convenus des rendez-vous à notre permanence du samedi matin à la Cité Allende qui ont permis la constitution de nombreux dossiers.

La diffusion de nos ouvrages, de nos journaux s'adressait particulièrement aux jeunes qui s'intéressent vivement à l'histoire vécue par leur parents en une période exceptionnelle : nos "AMI" n° 37 et 38 ont connu un véritable succès.

Le stand 805 de l'A.N.A.C.R. ? Avec un travail d'équipe, une totale réussite qui sera suivie de nouvelles initiatives...

ÉCHOS DE LA FOIRE

- Tous nos remerciements sont allés au cœur du Président Raymond MOYSAN qui a largement facilité notre tâche.
- Le matériel a été gracieusement prêté par la mairie de Lanester que nous remercions sincèrement.
- Compliments aux organisateurs dont les mots d'ordre étaient "percutants".
- Ont participé à la tenue du stand : G. et D. JAFFRE,

Odette DORE, Jos LE BEUX, Roger LE HYARIC et Madame, Le Colonel MOREL et Madame, Guy LENFANT et Madame, Renée LE BOURVELLEC, Charles CARNAC, Gilbert HUERNE, Jacky JONCOURT.

• Réalisation matérielle et décoration par nos camarades Roger POULEAU et Lucien CARO sur l'idée de Georges LANDAY.

de partout des nouvelles * de partout des nouvelles *

• Marcel GLAIS, de Naizin, a subi victorieusement une 3^e opération. Une nouvelle carrière s'ouvre ainsi à notre ancien champion de Bretagne de boxe.

• Si la santé de notre trésorier Guy CADORET (section Lorient) nous a donné quelque inquiétude, soyez rassurés. Après un court séjour à l'Hôpital Maritime, il a repris ses fonctions pour la plus grande satisfaction de ses adhérents.

• Louis GOURRONC, notre joyeux "grec" a souffert en Septembre de deux crises d'angine de poitrine. A ce Camarade si dévoué et si proche de notre cœur, nous adressons le témoignage de notre affection.

• Plein succès de notre Stand à la Foire-Exposition de Lorient avec vente d'"AMI", de littérature, de porcelaines et beaucoup de renseignements diffusés. Affaire à suivre...

• Ancien de la 2^e D.B. le père Auguste LE TOULLEC, ancien ouvrier de l'arsenal nous a subitement quittés. Les obsèques ont eu lieu le 23 Septembre à l'Eglise Ste-Thérèse de Keryado et l'inhumation à Paris.

• Le Congrès Départemental des Evadés de Guerre s'est tenu le 9 Octobre à Hennebont en présence des élus municipaux et de nos camarades Ferdinand THOMAS et Yves LE CABELLEC, député.

• Le même jour, sous le thème "Lutter pour un monde meilleur, dans la paix", assemblée générale de la F.N.A.C.A. de Lanester qui comporte 204 adhérents, avec rappel des 30.000 morts de la guerre d'Algérie et de la commémoration — souvent entravée — du 19 mars 1960...

• Né en 1924 d'une famille d'enseignants de Vannes vient d'être promu général de brigade Charles FEVRIER, ancien du réseau "MARCO" (BCRA) qui gagna l'Algérie et Chercheil. C'est la même promotion qui vient de récompenser, à la veille de la retraite René LESECO, l'ancien lieutenant SAS blessé à Saint-Marcel.

• Beaucoup d'anniversaires entre le 12 et le 15 octobre ont été souhaités à l'A.N.A.C.R., où l'amitié a toute sa signification, parmi lesquels celui de Pierre

Hergault, Président des Combattants Volontaires : 27 ans dans le désordre...

• Voici 60 ans, Henri BARBUSSE et ses compagnons fondaient l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) au service de la Paix, de l'amitié et de la coopération entre les peuples. Son 39^e Congrès national s'est tenu du 13 au 16 octobre à la Seyne/Mer (Var) sur le thème de l'indépendance nationale, du désarmement et de la lutte contre le fascisme renaissant.

• L'amiral WIETZEL qui à Londres commandait l'Ecole Navale de la France Libre aujourd'hui retiré à 81 ans à "La Petite Amirauté" sur les bords du Loch à Auray, a participé le 15 octobre à Baden au 50^e anniversaire de l'exploit réalisé le 14-10-1927 par Joseph-Marie LE BRIX avec Dieudonné Costes.

• Le naufrage du "DIANA-VERONIQUE III", le 9 octobre a cruellement éprouvé notre camarade Louis ROULE de Larmor-Plage. Son fils, Jean-Pierre, âgé de 33 ans, y a péri, alors qu'il effectuait sa 1^{re} marée sur ce bateau.

• Chateaubriant a rassemblé le 23 octobre bien des amis pour un 35^e anniversaire où notre ami Louis PERON, secrétaire général du Finistère ancien interné, représentait le bureau national de l'A.N.A.C.R.

• Maguy (Marguerite LE MAUT), venue à Lorient le 24 octobre, adresse aux amis son cordial souvenir et apporte tout son soutien à "AMI".

• Notre camarade Louis QUEMER, du comité de Lorient, a été fait Chevalier du Mérite du Sang. A ce dévoué membre de l'Association des Donneurs de Sang, nous adressons toutes nos félicitations.

• Le 23 octobre, la section lorientaise de l'Union franco-belge des Croix de l'Yser et Combattants des Flandres 14-18 ont commémoré le 63^e anniversaire de la bataille de l'Yser. Le Morbihan ne compte plus que 55 survivants de la bataille.

• Le 26 octobre, les responsables de l'UNADIF de Bretagne réunis à PACE (35) par Georges GUILLAUDOT, président d'Ille-et-Vilaine (fils du gé-

néral) ont débattu de nombreux problèmes parmi lesquels 8 Mai et recrudescence du néo-nazisme en France.

• A notre camarade Henri CADOUX (Laines Phildar) de Pontivy, qui vient de subir une délicate opération, nos amicaux souhaits de prompt rétablissement.

• Au Gourinois Jean PEN-GLOAN, à Lisette sa femme, cruellement éprouvés par un deuil récent, le témoignage de notre cordiale solidarité.

• Nous savions qu'un malheur avait frappé Henri DEPLANTE : l'ancien Capitaine SAS de 1944 a eu la douleur de perdre sa femme le 27 août lors d'une cure à Aix-en-Provence. Il se consacre maintenant à la diffusion de son livre et son périple breton l'a mené de Lorient à Vannes, Auray, Pontivy et Guern où il a retrouvé nombre de résistants : M. Mme Main-guy (Roc Saint-André), et les agents de liaison "Armandine" (Mme Thibaudin née Marcelle Séité) et "Marilou" (Mme Leluherne) avant de s'incliner sur la tombe de Bourgouin.

• En 1976, la promotion de Coëtquidan fut baptisée du nom de Pierre MARIENNE, l'ardent combattant SAS mitraillé par le traître ZELLER à Kérihuel le 12 juillet 1944. Le 24 juillet, ce fut le baptême de la promotion Georges TAYLOR, du nom de ce jeune héros qui à 15 ans gagna Londres le 20 juin 1940 (admirateur sans borne de Marianne) tombé en Hollande le 8 Avril 1945, lors de l'opération AMHERST.

• Le décès de son frère Joseph, le 26 octobre, à l'âge de 74 ans, a affecté la famille de notre camarade Yves THOMAS, ancien de la Cie Gougoud, aujourd'hui fournisseur de matériel de boulangerie, rue Maréchal-Foch à Lorient, auquel nous exprimons toute notre sympathie.

• Retraité de l'enseignement, Jean CABELLA, décédé à 63 ans, a été enterré civilement à Plouëzec le 12 octobre, accompagné d'une foule d'amis. Footballeur émérite, homme de cœur, "Jean Cab" était très connu dans les Côtes-du-Nord. Combattant de la Résistance, nombre d'entre nous l'ont con-

nu sur le Front de Lorient où il servait comme Lieutenant au 13^e Bon sous le commandement de "Tonton Pierre" (Pierre Feutren de Plouëzec).

• La fédération des Blessés Multiples et Impotents de guerre a tenu son assemblée bretonne le 19 juin à Loudéac en présence du président fédéral MAFFARD, maire-adjoint et d'André GLON, député, ancien du détachement LAMY (Paul Savary).

• Notre camarade Emile JEGADO de Moustoir-Remungol a eu la douleur de perdre accidentellement son fils Philippe, âgé de 21 ans, dont les obsèques ont eu lieu le 12 novembre. A sa famille, toute notre sympathie et l'expression de nos condoléances émues.

• Notre ami Etienne GUILLAMET, conseiller municipal, adjoint au maire de Lorient, vient de subir une lourde épreuve en la perte de sa femme. L'enterrement s'est déroulé le 15 novembre en présence d'une foule nombreuse.

• Retour de cure, notre camarade René LE GOFF, Secrétaire des Evadés, de la FNDIRP et du Comité d'Entente des A.C., vient avec stupéfaction de constater l'œuvre de vandales : la façade de sa maison, 11, rue Louis-Roché, barbouillée de goudron et du sigle ARB.

• A La Chapelle-Neuve, l'ami Job TREHIN, porte toujours allègrement sa barbe de mage, tandis que Marcel PEDRONO attend la visite de camarades qui constitueront un comité local.

• Même heureuse initiative à Saint-Yves Bubry où le vieux camarade du Front National, Pierre JUILLET, met en forme ses souvenirs et en place les conditions d'un nouveau Comité.

• Venu rendre visite à son vieux copain Lucien CARO, Manu LE BOULER (de Locminé), ancien de la 2^e Cie du 4^e Bon, actuellement chef de plateau à l'O.R.T.F., transmet ses amitiés aux camarades de l'A.N.A.C.R.

• Conservateur honoraire des Hypothèques, le sympathique Francis LE FRANC, autrefois à Saint-Martin du Var, nous fait savoir qu'il réside maintenant à Kergreff en ARZANO.

e partout des nouvelles *

• Nos camarades Jean MAURICE et Désiré JAFFRE ont été respectivement nommé président d'honneur et président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Lanester.

• Les anciens de Rawa-Ruska ont tenu leur assemblée générale le 27 novembre à Séné.

• Hospitalisé à Nantes, notre camarade Léon ONNO, Maire de Moustoir-Remungol, n'a pu assister à notre dernier Conseil Départemental. Nous lui présentons nos vœux de prompt rétablissement.

• Lors d'une récente venue dans la région, Jean TALLEC, ancien capitaine de la Cie F.T.P. le Guer, a pu établir les attestations nécessaires à ses hommes.

• Digne fils de son père, le "petit Dédé" TOUMELIN de Jâvres a sauveté avec la "Valenciennoise" qu'il commande, un petit voilier au sec dix heures durant au pied de la citadelle de Port-Louis.

• 59^e anniversaire de la fin de la 1^{re} guerre mondiale, ce 11 novembre a été présenté comme "la journée nationale du souvenir et des anciens combattants de toutes les guerres". Il nous respectons cette date, pour nous le 8 mai demeure le symbole de la victoire mondiale sur le nazisme en même temps que celui de l'indépendance nationale...

• A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, dans la resqu'île de Quiberon, nos camarades Plemer Jean et Le évic François ont reçu leur arte C.V.R. et se sont vu remettre la croix du combattant volontaire 39-45. Le Pessec Georges, Le Bail Pierre et Proini Raymond se sont fait remettre la croix du combattant.

• François RICHOUX de Lanester, victime voici un an d'un accident de la circulation est actuellement en rééducation : nous nos vœux à ce courageux camarade.

• Le Colonel CHALME rempli à Strasbourg, où vient d'être nommée sa fille Chantal. Souhaitons qu'il nous revienne cependant bien vite !

• Malade le 22 novembre, le jour de ses 75 ans, notre ami Louis LE GUERNEVE, photographe bien connu, a été hospitalisé à Bodélio. Tous nos vœux de prompt rétablissement.

• Un vieux camarade de la Résistance de Bubry vient de s'éteindre à l'âge de 91 ans et ses obsèques ont eu lieu le 30 novembre : c'est Mathurin POURCHASSE, ancien combattant de 14-18 et de 39-45, Médaille militaire, croix de guerre et du C.V.R. qui avait 6 ans de plus jour pour jour que Mathurin LE CARRER, père de MAX. A son fils, à sa famille, nous adressons le témoignage de notre sympathie attristée.

• Des camarades nous ont informé du décès d'anciens résistants qu'ils connaissaient : Gaston LAPIERRE, déporté-résistant de Malestroit, décédé le 7 décembre à l'âge de 80 ans ; Clovis FAVREAU, ex-lieutenant "François" de la 5^e Cie du Bon LE GARREC, décédé le 8 décembre à La Guerche de Bretagne ; Louis CHRISTIEN, cultivateur à Kéradenec en Cléguer, décédé le même jour à l'âge de 53 ans.

• Notre ami Louis CADOU, ancien du 10^e Bon, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille Militaire, s'est éteint à son domicile de Larmor-Plage, 2, rue du Vieux Moulin, à l'âge de 68 ans. Nous nous inclinons devant la dépouille de ce camarade qui laisse le souvenir d'un homme bon, doux, et serviable. Mutilé de guerre, il fut longtemps Huissier au M.R.U. à Lorient. A sa fille, Ghislaine, à sa famille, nous adressons nos vives condoléances.

• Réuni le 12 décembre, le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants de Lorient a réélu ou élu pour deux ans son bureau, qui aura donc comme président, le colonel Crahès ; vice-président : commandant Riou ; secrétaire : René Le Goff.

L'A.N.A.C.R. du MORBIHAN et "Ami entends-tu..."

offrent à leurs adhérents et lecteurs et à leurs familles

les Meilleurs Vœux pour 1978

Bulletin d'adhésion à l'A.N.A.C.R.

NOM Prénom

Adresse

Ancien Résistant du mouvement

Désire adhérer à l'Association des Anciens Combattants de la Résistance et verse à ce jour la somme de 25 FRANCS, représentant le montant de la cotisation annuelle et de l'abonnement à "FRANCE D'ABORD" (1).

Mode de paiement :

— par versement au compte bancaire A.N.A.C.R. Lorient, 12, Cours de la Bôve.

(1) Pour l'abonnement à "AMI ENTENDS-TU...", voir par ailleurs notre bulletin d'abonnement. D'autre part, des timbres facultatifs de solidarité sont à la disposition des adhérents.

BULLETIN D'ABONNEMENT à "AMI ENTENDS-TU..."



M Prénom

Adresse

souscrit un abonnement d'UN AN à "AMI ENTENDS-TU" (10 Francs) + 1 F pour l'expédition.

Mode de paiement :

— par versement au compte bancaire A.N.A.C.R., numéro 27-19-03810-8 - Lorient, 12, cours de la Bôve.

RADIO - TÉLÉ - MÉNAGER

JEAN CHENU

11, avenue de la Libération - HENNEBONT - Téléph. 65.25.24

Distributeur PHILIPS (la plus belle image couleur)

Distributeur COMIX (RDA - URSS)



Vétérans et familles lors de la réception à l'Hôtel de Ville

31 Juillet : Avec nos camarades du Front de Lorient ...les vétérans américains de la 94^e D.I.

Stabilisé depuis août 1944 de Carnac à la Laita, le Front de Lorient était tenu par les anciens maquisards réorganisés en bataillons de la 19^e D.I., mais toujours sans uniformes et sans chaussures...

Grâce à eux, le déferlement des chars de Patton de la Bretagne et de Paris, pouvait s'orienter vers les Ardennes, lorsque nos lignes furent doublées par des détachements de l'U.S. Armée.

Si le journal de l'armée américaine "Stars and Stripes" commit cependant l'erreur de dénigrer les FFI, cela n'empêcha pas les nécessaires relations de bon voisinage de s'établir, l'estime de s'instaurer lors de la remise des prisonniers et l'amitié de naître entre ces combattants venus d'horizons différents.

Dans l'odeur automnale des pommes du terroir breton, combien de veillées communes ont rapproché sans besoin d'interprètes, vers Nostang les commandants de Cies du 4^e Bataillon et le capitaine SMITH (aujourd'hui général) comme vers Pont-Scorff les hommes du 7^e Bataillon Muller et ceux de la 94^e D.I. américaine...

Trente trois ans après leur débarquement et leur arrivée sur le Front de Lorient, une vingtaine de vétérans américains de la 94^e

D.I. de passage en France, sont revenus "en touristes" sur les lieux de leurs combats.

Ils ont été à cette occasion reçus le 31 juillet dans le salon de l'Hôtel de Ville de Lorient par la municipalité, où suivant leur désir, ils ont rencontré d'anciens combattants de la Résistance.

C'est ainsi que nos camarades Roger Le Hyaric, Président départemental, Louis Morel et Etienne Cardiet, présidents locaux, Ferdinand Thomas et René Désard, également membres de l'Amicale du 7^e Bon, Jos Le Beux, secrétaire départemental adjoint, Raymond Queudet, Président de la FNDIRP, Louis Trébuchet, Pré-

sident des FFL, etc... ont accueilli nos hôtes et leurs familles.

Dans son allocution, Etienne Guillamet, maire-adjoint, rappelant l'importance de l'aide alliée, souligna le rôle déterminant des Forces Françaises de l'Intérieur du Colonel Morice et du Cdt Pierre sur le sol morbihannais, verrou stratégique proche des plages de débarquement.

Les représentants du 7^e Bataillon s'adressèrent ensuite dans leur langue aux vétérans avant l'échange des cadeaux et le champagne d'honneur au cours duquel furent évoqués les vieux souvenirs du côté de Pont-Scorff et de Cléguer.

En présence des membres du conseil municipal, notre ami Désard traduit le salut de la municipalité de Lorient prononcé par Etienne Guillamet, maire-adjoint. A droite, le président départemental Roger Le Hyaric, cachant à moitié l'un des présidents locaux Etienne Cardiet



MUSEE DEPARTEMENTAL DE LA RESISTANCE A SAINT-MARCEL

Plusieurs réunions constitutives se sont tenues à la mairie de Saint-Marcel pour la constitution de l'Association du Musée Départemental de la Résistance.

A la dernière assemblée du 15 décembre, l'A.N.A.C.R. a apporté par la voix de ses délégués, tout son appui à cette initiative et si l'assemblée a, après discussion, approuvé les indispensables statuts, d'ores et déjà, elle lance un pressant appel à tout ses adhérents pour qu'ils contribuent matériellement et moralement à l'élaboration du Musée.

Camarades, apportez-nous un tract, un souvenir, des photos, tous éléments de la vie clandestine. Répondre à notre appel c'est encore servir la Résistance, c'est défendre ses idéaux, c'est écrire l'histoire pour des milliers de visiteurs.

Avis de recherche

GESLIN Roger
Né le 24 Janvier 1927
à SCEURDRES (49)

habitait à "La Croix d'Or"
en GREZ EN BOUERE
(Mayenne)

Date d'entrée dans la
Résistance : Février 1944,
(surnommé "La Ficelle")
dans le réseau de RENAZE
CHATEAU-GONTIER, créé
par le Lieutenant de carrière
OLIVEAU Victor, mort
au combat à Saint-Denis-
d'Anjou.

Personnes ayant fait
partie de ce réseau :

- M. MONNIER, Capital-
de réserve (décédé).
- M. GUILLOUX, instit.
- Lieutenant FRANÇOIS
- 2 frères PICHARD de
la région de RENAZE

Invitée en France par l'Association "France URSS", une importante délégation d'anciens combattants soviétiques venue dans la région lorientaise les 13 et 14 septembre, a été chaleureusement accueillie par la population et les municipalités.

Le 13 au cimetière de Lochrist-Inzinzac, en présence du maire et des personnalités, la délégation a rendu hommage à la mémoire du lieutenant KOTJEMAKIN (Théodore) dont la tombe possède, en une capsule, un peu de la terre de Leningrad, avant de se rendre à Hennebont sur les tombes de Yvan KUISSEIEV et Vassili PARIELKO, combattants de la Résistance.

A 17 h 30, avait lieu ensuite, en présence de nombreuses personnalités et des Associations

DU FOND DU CŒUR : L'AMITIÉ DES PEUPLES POUR LA PAIX

d'A.C., la réception à l'Hôtel de Ville de Lorient à l'occasion de laquelle, après M. Guiguenno Président de France-URSS, le Maire souligna la reconnaissance de la population lorientaise à l'égard de tous les artisans de notre libération et salua la mémoire des soviétiques morts sur notre sol dans le combat commun.

A son tour, le général ZAKHAROV a rappelé que les Français de "Normandie-Niemen" en URSS et les Soviétiques en France ont combattu côte à côte, chacun pour sa propre patrie et tous pour la liberté des peuples. "Maintenant, devait-il ajouter, les combattants ont troqué les armes contre des outils pacifiques pour le développement des pays. Nous, anciens combattants, devons apprendre à nos fils l'horreur de la guerre". Il tint aussi à honorer cet aviateur français qui choisit d'accompagner dans la mort son navigateur soviétique qui fauta de parachute, ne pouvant sauter de l'avion en flamme. Après cette allocution, traduite par une charmante interprète so-

viétique, eut lieu le traditionnel échange de cadeaux et le vin d'honneur.

Quelques instants plus tard, le long cortège franco-soviétique se rendait aux Monuments aux Morts pour un solennel hommage illustré de nombreux drapeaux.

UNE EMOUVANTE RENCONTRE

Accueillie le 14 dans la salle des Fêtes de Lanester, par Jean MAURICE, Maire et Conseiller Général, membre de l'A.N.A.C.R., ainsi que par les membres de la municipalité, la délégation soviétique a tout d'abord salué Madame PENVERN, la mère du pilote de Normandie-Niemen abattu au-dessus de la Baltique, à l'âge de 27 ans.

C'était la première fois que d'anciens combattants soviétiques rencontraient la famille d'un héros disparu et Mme PENVERN fut bientôt entourée, embrassée, fêtée, décorée, questionnée et ce fut un moment pathétique où l'assistance, fort émue, ressentit profondément au-delà des hommes la rencontre des cœurs de deux peuples.

Après le discours du Maire, rappelant les combats de la libération auxquels il participa lui-même à l'âge de 18 ans dans les rangs du 1^{er} Bataillon F.T.P., le général ZAKHAROV évoque l'arrivée des 100 premiers volontaires français, âgés eux aussi de 18 à 20 ans, qui débarquent en plein hiver, en pleine offensive allemande aux portes de Moscou.

C'est avec une intense émotion qu'il témoigne du courage de tout un peuple auquel les nôtres se mêlèrent avec une totale abnégation.

L'amitié n'a pas de frontière, surtout lorsqu'elle est fondée après la fraternité des armes sur la recherche de la paix. Que sont utiles ces témoignages humains qui font revivre la valeur des sacrifices vieux de 3 lustres quand les membres européens de l'OTAN acceptent aujourd'hui à Bruxelles de transformer nos pays en champs de manœuvre ou d'exercice de la bombe à neutrons...

ROGER PENVERN

De famille modeste, Roger habitait près de la mairie de Lanester. Il quitta sa ville en 1935, à l'âge de 16 ans, pour entrer à l'école de mécanicien d'aviation de Rochefort. Breveté, il opta pour le pilotage et fut affecté en Algérie.

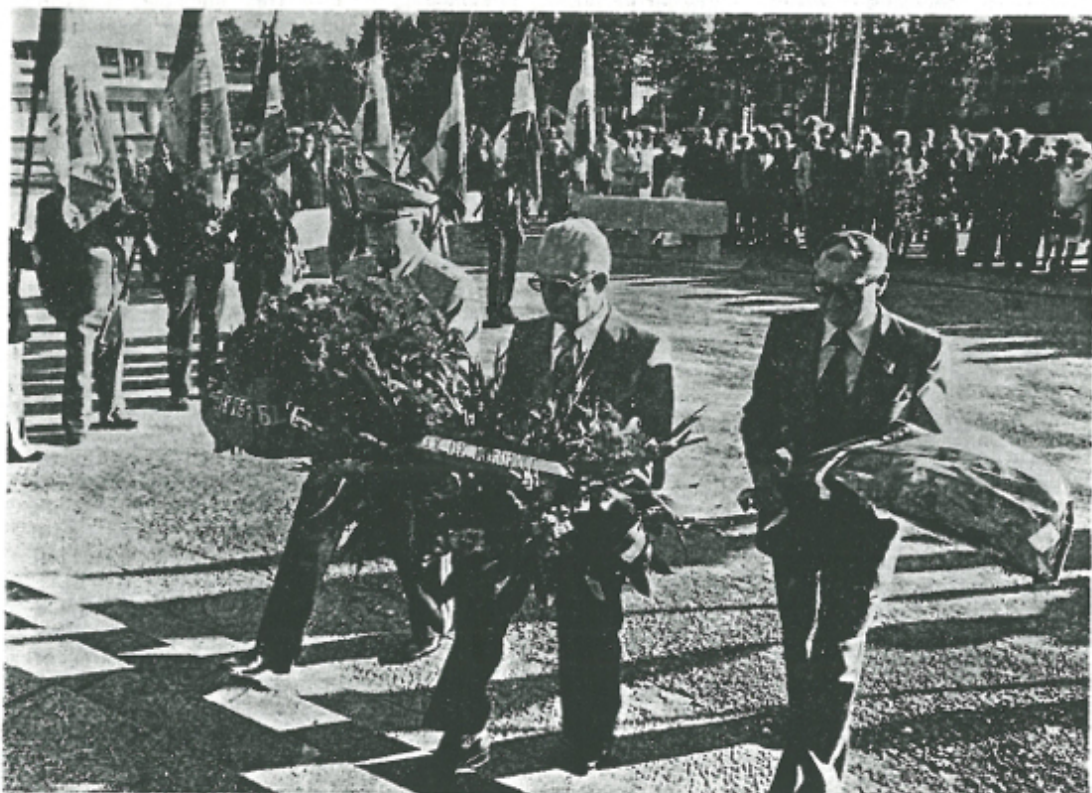
SUITE AU VERSO —>

Les personnalités

— A Lochrist-Hennebont : En présence de MM. CUSIN, Jean GUIGUENNO, Robert LE BOURLOUT, responsables du Comité départemental de France-U.R.S.S., Jean GIOVANELLI, maire et Eugène CREPEAU Conseiller Général et son Conseil Municipal, les élus locaux, les représentants d'Associations patriotiques parmi lesquels les dirigeants de l'A.N.A.C.R. du Morbihan, ceux d'Hennebont dont Ferdinand THOMAS, Toussaint LE CARFF, Albert POIGNANT, Jean TUAL etc..., avec les drapeaux de la F.N.D.J.R.P., de l'ANACR, de la FNACA, de l'UNC et de l'U.F.

— A Lorient : M. LAGARDE, Maire, M. ALLAINMAT, député, MAURICE Conseiller Général, CORNU, secrétaire général de la sous-préfecture, CARDIET vice-président de la Chambre de Commerce et Président de l'Amicale du 7^e Bon FFI, Louis MOREL, Président local de l'A.N.A.C.R., Pierre HERGAULT, Président des Combattants Volontaires, le Commandant DEMATTEO de la Cie de Gendarmerie, la Commissaire FINANCE de la Police Urbaine, de nombreux représentants du Comité Départemental de l'A.N.A.C.R.

— A Lanester : Autour de Mme PENVERN, Jean MAURICE, Maire et ses conseillers municipaux, Désiré JAFFRE, Président du Comité de l'A.N.A.C.R., de nombreux résistants entourés des autres générations du feu...



La cérémonie au monument aux morts

L'amitié des peuples pour la paix

suite de la page 9

Parti pour "la grande aventure soviétique dans la neige et l'inconnu, dans la lutte contre le fascisme, pour la défense de la liberté, pour la libération des territoires occupés" il fut affecté à l'escadrille "Normandie-Niémen".

Le général ZAKHAROV devait rappeler qu'il reçut sa visite la veille de sa dernière mission et quel langage il lui tint : "L'offensive est proche. Il faut un effort maximum..."

Le 5 février 1945, à l'âge de 27 ans, Roger PENVERN était abattu au-dessus de la Baltique. On n'a jamais retrouvé son corps.

Sur 180 pilotes engagés, de 1941 à 1943, 42 sont morts au combat ; 273 avions ennemis furent abattus au combat aérien.

UNE REQUÊTE EN L'HONNEUR DU LIEUTENANT BON

Le président de l'Aéro-Club, M. CASTAING, a profité des circonstances pour adresser au Général ZAKHAROV une requête en faveur du lieutenant Maurice BON (dont le nom a été donné à

l'aérodrome de Quimper-Pluguffan) dont les restes n'ont pas été rapatriés.

Le général ZAKHAROV, n'a pas éludé la question, bien au contraire :

"Il faut que vous sachiez que plusieurs de vos compatriotes ont été portés disparus. Nos écoliers recherchent dans leur secteur les noms des corps qui ont pu être inhumés. C'est grâce à leur action que la sépulture du lieutenant BON (qu'il a personnellement connu) a été retrouvée. Un obélisque la désigne d'ailleurs. Les ambassades ont été saisies de la question et il semble que le problème puisse être réglé très vite sans qu'il y ait de conflit à ce sujet".

● En haut : la réception en mairie de Lorient.

● Ci-contre : une brochette d'officiers soviétiques de "Normandie-Niémen" avec le général Zakharov ; à gauche Michel Schiffrine, avocat à Moscou.



Sur le Boulevard Normandie-Niémen

— La délégation soviétique composée de 29 membres (au lieu des 31 prévus) comportait notamment 7 officiers généraux et 7 femmes.

— Elle était conduite par le général Major d'aviation Georges ZAKHAROV héros de l'Union Soviétique, ancien Cdt de la 30^e division aérienne qui comprenait le régiment de chasse "Normandie-Niémen".

— Trois des officiers présents servaient dans ce régiment.

— Héros de l'Union Soviétique, au grade de commandant, Galina MARKOVA, cette femme pilote de bombardier lourd a accompli de nombreuses missions sous la protection de Normandie-Niémen.

— Le général ZAKHAROV a été décoré de la Légion d'Honneur (il est commandeur de l'Ordre) par le général de Gaulle lui-même.

— De nombreux pilotes de notre région servirent la cause alliée dans cette prestigieuse formation : ce furent

Roger PENVERN, de Lanester, SCHOENDORFF de Plœmeur, MANCAU d'Auray, morts au combat. Ce fut aussi le cas des généraux CHRISTIENNE et ROUSSILAT, anciens du "bahut" de Lorient.

— Le général ZAKHAROV a reçu le commandement de sa division dès le début de la guerre, car déjà de 1936 à 1939 il avait combattu en Espagne aux côtés d'aviateurs français. Il en demeure un grand ami de la France.

— Lydia KOULIKOVA, Ingénieur, vient de prendre sa retraite. Comme un million de femmes de son pays, elle a combattu sur le front : "J'ai connu des combattants français : toujours simples et rieurs. 42 d'entre eux sont morts au combat". Elle a été séduite par notre région et la chaleur de son accueil.

— Michel SCHIFFRINE, avocat, particulièrement heureux de lier connaissance avec notre secrétaire général. Il attend de nos nouvelles à Moscou.

— Très sensible, il parle des enfants dans la guerre : de ceux qui furent tués, de ceux qui cherchaient leurs parents morts, de ceux qui combattirent : "Il faut que la paix guérisse de la guerre".

— L'U.R.S.S. dans la guerre : 20 millions de morts.

— Notre camarade Pierre GARNIEL, ancien du 7^e Bon, qui combattit dans le secteur d'Hennebont avec son "équipe de russes", s'est entretenu avec le général ZAKHAROV, fort intéressé des renseignements fournis sur les soviétiques en combat sur le Front de Lorient.

— Notre comité départemental a offert aux membres de la délégation des exemplaires d'"AMI" n° 21 relatant la venue à Lorient du sergent PAVLOV.

— A Lanester, chacun a voulu être photographié aux côtés de Mme PENVERN et des larmes furtives ont été versées 32 ans après...

— Après Lorient, la délégation regagnait Paris en car via

Quimper, Saint-Malo, le Mont-Saint-Michel.

— Après la réception Lanestérienne, la délégation a été officiellement reçue à l'aérodrome de Lorient : circuit dans le ciel atlantique et visite des installations.

— Notre ami Pierre GARNIEL a eu sous ses ordres un groupe de soviétiques, évadés de camps d'internement, pour continuer la lutte contre le nazisme, qu'ils combattirent bien...

Pour les hauts faits réalisés, à notre camarade, alors sergent-chef au 7^e Bataillon, fut décernée le 15 février 45 par le Général ALLARD, Cdt la XI^e Région Militaire, une citation à l'ordre du Régiment ainsi libellée :

"Chef d'un groupe de Russes passés dans nos rangs qu'il commande d'une façon parfaite, s'est toujours montré d'une bravoure exemplaire. Le 5 août 1944 au cours d'un accrochage avec une grosse formation de cavalerie allemande n'hésite pas, pour permettre le repli de son groupe, à se porter seul sur la route devant l'ennemi qui stoppe

En vitrine à Lorient, des souvenirs du Nazisme

Alors que toutes les Associations issues de la Résistance et de la Déportation (A.N.A.C.R., FNDIRP, UNADIF, FNDIR, CVR, etc...) dénoncent la réurgence du nazisme, répudient toute forme de son apologie matérielle ou morale, stigmatisent ceux qui, par le film, le livre ou l'objet, "font de l'argent" à partir d'une idéologie monstrueuse, il en est à Lorient qui exposent en vitrine, rue des Fontaines, des poignards aux armes d'Hitler.

Puisque l'argent n'a pas d'odeur, que les clients éventuels anciens résistants examinent bien les vitrines et les rayonnages avant de s'approvisionner...

Le bureau départemental, pour sa part, est intervenu près de ce commerçant pour dénoncer une opération qui fait fi du sacrifice des martyrs de Port-Louis, Penhièvre, Locminé et autres lieux, innombrables, où la torture a été voilée 30 ans infligée à des patriotes sous le même sigle que celui des poignards de 1977 encore menaçants.

sous les violentes rafales de son F.M."

Du 25 au 29 juillet, un détachement des Forces Aériennes Françaises appartenant à l'escadrille "Normandie-Niémen" comprenant six chasseurs et deux avions de transport, placé sous le commandement du Général de Brigade Pierre Montrelet, a séjourné en Union Soviétique. C'est le commandant Emile SABAT, actuel chef de cette unité, qui dirigeait les six "Mirages F1" depuis la base aérienne de Reims jusqu'à l'aérodrome de Koubinka dans la région de Moscou.

Une plaque commémorative a été apposée sur le fronton de l'ancienne mission militaire française dans le centre de Moscou. Sur cette plaque, sont inscrits les noms des 42 pilotes français tombés au champ d'honneur lors des combats aériens sur le front soviéto-allemand pendant la deuxième guerre mondiale.

Le clou de la visite de la délégation française fut le 28 juillet, jour des vols de démonstration. Les téléspectateurs français ont d'ailleurs pu voir des images de cette brillante journée.

33 ans après... Le frère de Théodore (Résistant Soviétique tué sur le front de Lorient)

fait un pèlerinage sur les lieux où il a combattu

M. Jean Chenu, le sympathique commerçant en électricité et télévision, de l'avenue de la Libération, à Hennebont, a sans le savoir, à l'origine, fait une excellente action : il a permis au Capitaine de Vaisseau soviétique (en retraite) Pietr Kojemakin de faire un pèlerinage sur les lieux où son frère Théodore a combattu dans les rangs de la Résistance Française, avant de tomber le 8 septembre 1944 sur le front de Lorient.

Différentes cérémonies ont été organisées l'été 1977 à son intention au cours desquelles Pietr Kojemakin a pu apprécier la solidarité des combattants de l'ombre du Morbihan envers les prisonniers soviétiques qui avaient réussi à s'évader de l'emprise des camps nazis pour se mettre au service de la Résistance.

C'est ainsi qu'il a été conduit chez Emile Jégado à Moustoir-

Remungol, où ce dernier hébergea Théodore (sous terre) et le nourrit, jusqu'à la constitution du maquis, pendant plusieurs mois. Ensuite il s'inclina devant la tombe de son frère à Lochrist ; puis la municipalité d'Hennebont le reçut en compagnie de ses camarades de combat et notamment Louise Bernadou, qui eut la douloureuse besogne d'effectuer la toilette mortuaire de son camarade Théodore.

● Ci-dessus : Pietr Kojemakin aux côtés de M. et Mme Emile Jégado et trois de leurs enfants, en compagnie de M. et Mme Chenu, Léon Onno, maire de Moustoir-Remungol, Désiré Le Breton, Auguste Guéguin et Louise Bernadou au côté de son mari.

● La réception en mairie d'Hennebont en compagnie des responsables de l'ANACR, et des camarades de combat de Théodore.



A NOS CAMARADES PENSIONNÉS : **COURAGE !**

Voyez donc béquiller dans les rues nos camarades blessés de guerre...

Ils passent, absents pour la plupart des jeunes ou des vieux, pour se rendre vers quelque rendez-vous avec un ami ancien combattant susceptible de les comprendre.

Certes, ils portent parfois des décorations : la médaille militaire qui leur rapporte 15 F par an, ou la Légion d'Honneur 20 F. La dignité à bon marché étant ce que le Gouvernement offre parfois "à ceux qui ont des droits sur nous", les camarades parmi les plus défavorisés sur le plan humain, peuvent aller évoquer, avec ceux qui peuvent les comprendre, les combats épiques, la gloire ancienne et la notion des valeurs morales insufflées avec la pénicilline dans les services hospitaliers.

Mais à part les souvenirs héroïques respectés dans le cénacle des copains, que reste-t-il ?

Connaissez-vous le système d'évaluation des blessures et surtout la "totalisation" ?

MACHINE A CALCULER INFERNALE

Vous avez perdu un œil : "celà" fait 65 %. Mais si vous "avez" 7/10^e en moins au bon œil, le "mauvais" ne vaut plus que 30 %, tandis que l'autre passe à 42 % = total 72 % ramenés à 70 %.

Evidemment si vous aviez atteint 73 %, vous étiez propulsés à 75 % par le truchement d'un mystérieux calcul.

Pour les cumulards de la malchance, nantis de blessures différentes le total arithmétique peut atteindre 170 %, mais en fait, en vertu du mystère administratif, si vous êtes retenu pour 85 %, vous avez de la chance.

EQUIVALENCES ET AVANTAGES

Certains pensionnés à 100 % perçoivent souvent bien moins que celui à 85 % qui a pu obtenir le statut des grands invalides. Malgré le risque de gêne fonctionnelle aggravée avec l'âge, les vieux pensionnés aux taux de 10 à 70 % connaissent une situation lamentable. Où est la justice dans le principe des équivalences ?

Quant aux avantages, parlons-en : Redevance télé gratuite ? Si vous avez le double malheur d'être marié à une femme dotée d'une petite occupation, vous ne serez alors exonéré que si vous êtes sourd et aveugle, c'est-à-dire incapable de bénéficier et de la télé et de l'exonération !

Pensionné à 100 % vous avez pu trouver un emploi administratif ? Alors pas d'illusion : malgré vos dispositions étonnantes et votre travail acharné vous ne gravirez — à la force du seul poignet qui vous reste — les échelons que bien plus lentement que les autres qui en ont deux. Pourquoi ? Parce que, mutilé, vous n'avez pas le "droit" de gagner plus que celui, intact et en bonne santé, qui exerce à l'échelon supérieur.

Pour le mutilé qui à Paris emprunte le métro ou le bus, pas de réduction : il n'est plus, soudain infirme. Pour les miracles, pas besoin d'aller à Lourdes.

LA REFORME A FAIRE

Tout cela démontre que l'arsenal administratif qui régit le sort des mutilés est à réviser et nous faisons confiance, anciens résistants, à l'A.N.A.C.R. et à l'U.F.A.C. pour sortir des méthodes moyennageuses qui cassent le moral de camarades déjà brisés physiquement et souvent familialement.

Béquillez par les rues, camarades, béquillez dignement avec la certitude que vous n'êtes pas des isolés et surtout, adressez vos suggestions à notre "AMI" qui est le vôtre.

Lucien PAUL
Ancien du 13^e Bon des CDN
Mutilé de Guerre

Tribune des droits *

LE MODÈLE D'ATTESTATION EST PARU

Le décret du 6 Août 1975 prévoyait la publication d'un modèle d'attestation qui serait imposé aux demandeurs des titres dont le décret supprimait les forclusions.

Le modèle est paru dans le numéro complémentaire du "Journal Officiel" du 9 Septembre, page 5783.

De toute façon ce nouveau modèle d'attestation ne semble manifester pas pouvoir être opposé aux demandeurs de cartes du combattant 39-45 au titre

de la Résistance puisque celle-ci, dont les demandes n'ont jamais été frappées de forclusion, n'étaient en aucun cas concernées par le décret du 6 Août 1975 et n'avaient pas à l'être.

Donc les dossiers doivent continuer d'être constitués et déposés.

ET SURTOUT... NE CONFONDEZ PAS LES ATTESTATIONS

L'annonce de la suppression des forclusions a conduit nombre d'anciens résistants à demander la reconnaissance de leur temps de service.

De nombreuses confusions doivent cependant être constatées.

Résumons :

— L'attestation de durée des services créée par le décret du 6 Août 1975, ne peut en l'état actuel des textes remplacer les attestations nationales d'appartenance antérieurement délivrées par le ministère des Armées. Elle ne peut non plus se substituer à l'attestation spéciale créée, pour les fonctionnaires et assimilés, par la loi du 26 Septembre 1951. (Pour l'application de ce dernier texte les forclusions sont maintenues).

— L'attestation délivrée en annexe de la carte du C.V.R., que beaucoup de nos amis persistent à demander, est seulement dotée d'une valeur indicative et ne doit pas être confondue avec la précédente.

— Les temps de services reconnus valables pour permettre un départ anticipé à la retraite, ne sont pas automatiquement pris en compte pour le calcul des annuités de retraite qui sont une notion distincte.

— Enfin, la suppression des forclusions ne rouvre pas les délais de recours dans le cas où la demande précédemment rejetée n'a pas fait l'objet d'un pourvoi dans les temps impartis.

— Rappelons encore qu'en principe les retraites sont calculées sur la base des textes en vigueur au moment de la liquidation. Pour permettre aux victimes des forclusions de n'être pas lésées, il conviendra que le décret interministériel que nous attendons soit étudié et complet.

La bataille des droits continue

Notre bureau national intervient fréquemment près de l'Office National des A.C.V.G. et des parlementaires pour la défense de nos revendications.

Notre comité départemental pour sa part saisit également les parlementaires du Morbihan et les autorités officielles des problèmes dont nos camarades attendent depuis si longtemps la solution.

A l'occasion du vote du budget des Anciens Combattants (Octobre 1977) notre camarade Yves LE CABELLEC a appelé l'attention du Gouvernement sur l'insuffisance des crédits 1978, de la dotation accordées aux veuves et ascendants, sur la nécessité de l'abrogation effective de toutes les forclusions, de la prise en compte des états de services réels par toutes les caisses de retraite, sur l'urgence qui s'attache de rétablir le 8 Mai comme fête nationale consacrée à la victoire de 1945, au retour de la Liberté à l'indépendance, à la Paix.

De son côté M. Yves Allainmat nous informe qu'il a avec son groupe déposé un amendement à la loi de Finances visant à supprimer les avantages fiscaux consentis aux revenus du capital par l'impôt fiscal et autres prélèvements libératoires. Ainsi dit l'Amendement, les 3 à 4 milliards de francs récupérés, permettraient de satisfaire des catégories défavorisées et notamment les Anciens Combattants...

Rappel des droits et avantages actuels des anciens combattants et victimes de guerre :

Si vous êtes un résistant isolé, prenez contact avec le Comité A.N.A.C.R. de votre localité. A défaut écrivez à l'A.N.A.C.R. du Morbihan, 140, cité Allende, Lorient, ou venez à l'une des permanences du samedi de 9 h 30 à 11 h (même adresse).

L'expérience nous démontre que de nombreux camarades restent fort ignorants de leurs droits puisqu'ils posent trop souvent des questions fort simplistes. C'est pourquoi l'A.N.A.C.R. s'ingénie à renseigner par tous moyens : l'idée d'un stand à la Foire Exposition ("La Résistance A.N.A.C.R. toujours à votre service") en témoigne. Encore faudrait-il que chaque résistant lise "AMI entends-tu" et "France d'Abord", dont les publications sont une mine de renseignements fort précieux et toujours actuels.

Depuis la fin de la première guerre mondiale, un certain nombre de mesures ont été prises en faveur des personnes ayant participé aux combats pendant les différents conflits et opérations dans lesquels la France s'est trouvée successivement engagée.

La plus récente de ces mesures est la possibilité de prendre une retraite anticipée à temps plein, entre 60 et 64 ans, selon la nature et la durée des services ou de la captivité. Mais la qualité de combattant ouvre droit à d'autres avantages en matière de retraite et pension de vieillesse et notamment :

- la retraite du Combattant servie par l'Etat,
- la constitution d'une retraite mutualiste bonifiée par l'Etat,
- la prise en compte des périodes de mobilisation et de captivité pour le calcul des pensions professionnelles.

D'une manière générale, la qualité d'ancien combattant reconnue par la carte du Combattant suffit pour pouvoir prétendre à tous ou à l'un ou l'autre de ces avantages.

CARTE DE COMBATTANT :

Elle est attribuée à toutes les personnes qui justifient de la qualité de « combattant » aux termes des dispositions figurant dans le Code des pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre.

Pour obtenir cette carte, s'adresser au Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre dont relève le domicile :

La demande de carte doit être faite sur un imprimé disponible, en principe à la mairie, puis déposé au Service Départemental de l'Office des Anciens Combattants.

Des pièces sont à joindre à la demande (fiche d'état civil, photographie d'identité, livret militaire, etc.).

La carte est délivrée gratuitement et elle est renouvelable tous les cinq ans. La validité des cartes ayant plus de cinq ans a été prorogée, à titre exceptionnel, jusqu'au 31 décembre 1979 (arrêté du 9 janvier 1975, J.O. du 31 janvier).

Ont droit à la carte tous les Français qui ont combattu sous les drapeaux français et sous l'autorité du haut commandement français ou allié au cours :

- de la guerre 1914-1918 ;
- des théâtres d'opérations extérieures entre 1918 et 1939 ;
- de la guerre 1939-1945 ;
- des opérations d'Indochine et de Corée entre 1945 et 1957 ;
- des opérations d'Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Un bon conseil dans votre intérêt

Aux conditions mentionnées pour chacun de ces cas dans les textes réglementaires.

LA RETRAITE DU COMBATTANT :

La retraite du combattant est accordée à tous les titulaires de la carte du combattant qui remplissent les autres conditions, d'âge notamment.

Les imprimés à remplir pour faire la demande de retraite peuvent être retirés dans les services départementaux de l'Office National des anciens combattants où le dossier doit être déposé.

Les anciens combattants de la guerre 1914-1918, tous âgés de plus de 65 ans, perçoivent la retraite du combattant au taux le plus avantageux indexé sur l'indice de pension 33.

La valeur du point d'indice ayant été portée à 22,06 F depuis le 1^{er} avril 1977, cette retraite est donc égale à 22,06 F x 33, soit 727,98 F par an.

Cette même retraite à l'indice 33 peut, dans certaines circonstances, être également attribuée à des combattants des T.O.E. et de la guerre 1939-1945.

Mais d'une manière générale, les combattants des T.O.E. de la guerre 1939-1945 et ceux d'Indochine, de Corée et d'Afrique du Nord, titulaires de la carte du Combattant, perçoivent quand ils ont atteint l'âge de 65 ans, la retraite minorée à l'indice 24 soit 22,06 F x par 24 soit 529,44 F par an. C'est le 1^{er} janvier que cette retraite a été portée à l'indice 24. De 1959 à 1972 elle était fixée à 35 F par an, en 1973 et 1974, à 50 F par an. En 1975, elle était portée à l'indice 9, en 1976 à l'indice 15 puis enfin en 1977 à l'indice 24.

La valeur du point d'indice est en rapport constant avec le traitement de la fonction publique.

La revalorisation du traitement entraîne la revalorisation du point d'indice de la retraite du combattant. 1 point d'indice égal 1/1.000 du traitement de la fonction publique à l'indice 170.

La retraite du combattant est payée par l'Etat en une seule fois chaque année. Elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

LA RENTE MUTUALISTE MAJORÉE PAR L'ETAT :

Les anciens combattants et victimes de guerre ont la possibilité de se constituer par des cotisations des versements annuels à des organisations mutualistes, une rente majorée par l'Etat dans les conditions prévues par le Code de la mutualité.

Faute de place il n'est pas possible de donner dans cette revue les précisions relatives à la rente mutualiste. Les adhérents intéressés peuvent demander à l'A.C.O. une courte documentation sur cette question.

DEPORTES, INTERNES RESISTANTS ET PATRIOTES, NOUVEAUX DROITS A LA PENSION

Une loi n° 77-773 du 12 Juillet 1977 (J.O. du 13-7-1977) définit de nouveaux droits aux assurés sociaux, anciens déportés et internés, titulaires de la carte de déporté ou interné de la Résistance ou interné et déporté politique dont une pension militaire d'invalidité a été accordée pour un taux d'invalidité au moins égal à 60 % qui, cessant toute activité professionnelle, sont présumés atteints, s'ils ont au moins 55 ans, les rendant incapables d'exercer une profession quelconque.

Dans ces conditions, ils peuvent, sur leur demande, bénéficier d'une pension d'invalidité au titre de l'assurance invalidité, ladite pension est alors cumulable sans limitation avec la pension militaire d'invalidité. A l'âge de 60 ans, la pension d'invalidité sera transformée en pension de vieillesse.

Nous conseillons nos lecteurs qui seraient intéressés par la nouvelle disposition de se mettre en rapport sans tarder avec notre Association.

Notre camarade JOSEPH MADEC nous a quittés

En ces derniers jours sombres de novembre, notre camarade, le commandant Joseph Madec, s'est éteint, alors qu'il se rendait à Nantes pour recevoir les soins que nécessitait son état de santé. Ses camarades l'ont accompagné à sa dernière demeure, le 30 novembre, précédé des drapeaux des organisations d'anciens combattants de Carnac, un drapeau de La Trinité-sur-Mer et le drapeau départemental de l'A.N.A.C.R.

Le colonel Morel, président d'honneur du Comité du Morbihan, Désiré Jaffré et Jos Le Beux représentaient le bureau départemental de l'A.N.A.C.R.

Dans l'assistance, entourant la famille, nous avons noté la présence des différents présidents des sections d'anciens combattants de Carnac : MM. André Le Meltour (A.N.A.C.R.), Le Rouzic (Comité d'entente et Union Fédérale), Kerbriant (U.N.C.), Guillas (Médailles Militaires), Le Pailh (Officiers Mariniers), Le Roux (U.N.C. - A.F.N.), Touzard (A.C.P.G.) ; ainsi que les personnalités suivantes que nous citons sans ordre de préséance : MM. Le Texier, adjoint-maire de Carnac, J. Basset, conseiller municipal, Thomas, de Crucun, ancien conseiller municipal, R. Vinet, ancien agent de liaison régional de l'A.S., Mme Angèle Cadoret, ancienne agente de liaison du 1^{er} Bataillon F.F.I., l'adjutant Le Bivic, chef de la brigade de gendarmerie de Carnac et tous les membres du bureau local de l'A.N.A.C.R.

L'oraison funèbre du Colonel Morel

Madame, mes chers camarades anciens combattants,

Croyez que c'est pour moi un pénible devoir de venir, ici, apporter le salut de tous ses camarades de combat à notre ami, le commandant Madec, dont toute la vie a été consacrée au service de la France. Au nom de tous les anciens combattants de la Résistance du Morbihan et des associations d'anciens combattants de cette ville de Carnac, où notre camarade le commandant Madec avait été le président du Comité d'Entente, je tiens à vous exprimer, Madame, ainsi qu'à vos enfants, la part que nous prenons à votre peine et nous vous prions de bien vouloir accepter nos bien vives et sincères condoléances.



Militaire de l'armée active, notre camarade Madec, conscient de son devoir avait répondu présent à l'appel du Général de Gaulle. Il commença son action au sein de l'Organisation de la Résistance de l'Armée (O.R.A.).

Puis, peu avant le débarquement, il adhère à l'Armée secrète. Il constitue à Carnac une section de volontaires qu'il mène au combat. En juillet 1944 il prend position, avec sa section dans le secteur de Carnac. Il la mènera aux combats pour la libération de sa ville et continuera la lutte devant la poche de Lorient, notamment dans le secteur difficile de Nostang où eurent lieu de nombreux accrochages avec l'ennemi. Après la rédition sans condition, du 8 mai 1945, il reprend sa place dans l'arme du génie et continuera à servir, en particulier en Algérie.

Décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre, nous pouvons dire que notre camarade, le commandant Le Madec a bien servi la France. Au nom de tous je vous dis adieu mon cher camarade.



Léon LE SAUTER

Nous avons appris avec émotion et tristesse la mort de l'ancien Résistant Léon Le Sauter, survenue après une douloureuse maladie. Ses obsèques ont eu lieu le 21 octobre dernier en l'église de Nizon (Finistère-Sud). Notre direction départementale était représentée par Jean Dinahet, membre du bureau départemental. Léon Le Sauter était un résistant de longue date. Sa première action se situe le 11 août 1943, à 11 h 30, au village de Saint Guen en Saint-Tugdual.

Ayant eu connaissance de la présence, dans le village, du chef du maquis Jean Dinahet, capitaine Albert de la Compagnie Marseillaise du 1^{er} Bataillon F.T.P.F., et d'une autre présence, plus grave celle-ci : celle d'une patrouille allemande, à la recherche du capitaine Albert, il se fait arrêter par la patrouille allemande afin de faire diversion et donner le temps à son père d'arriver au domicile de Jean Dinahet, pour que celui-ci mette quelque distance entre lui et l'ennemi. Par cette action Léon Le Sauter a permis au capitaine Albert d'éviter une arrestation dont les conséquences auraient été graves et préjudiciables au groupe de maquisards dont il avait la responsabilité.

Léon Le Sauter s'est ensuite engagé dans une formation armée de la Résistance qui s'est manifestée sur le front de Lorient sous les ordres du capitaine Moisan du 10^e Bataillon F.F.I. du Morbihan (commandant Le Coutaller).



• Nos camarades de Bréhan-Loudéac, nous font part des décès intervenus au cours de l'année 1977 :

— Sohier Joseph, 55 ans, de la Belle Etoile (mai 1977),

— Gauthier Désiré, 55 ans, de Ville Jégu (juillet 1977),

— Euzenat Raymond, 55 ans, Rohan (septembre 1977),

— Gauthier Célestin, 71 ans, Bréhan (octobre 1977),

— Gripon Ernest, 68 ans Bréhan (novembre 1977).

• Par ailleurs le comité d'Inguiniel a eu la douleur de perdre son porte drapeau, notre camarade Roger Boutouiller, en ce milieu d'automne 1977. Quatre membres du bureau départemental, avec le drapeau l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Témoignages de sympathie

Plusieurs de nos camarades ont été frappés par des deuils dans leur famille. Notre journal s'incline devant leur douleur et leur adresse ses vives condoléances en même temps qu'il témoigne sa sympathie à l'adresse du colonel Morel qui vient de perdre son fils Yvon, de Charles Carnac, secrétaire de la section de Lorient-Lanester, à l'occasion du décès de sa femme et de Jean Tréguier, de Carnac, qui lui aussi a perdu son épouse.

Le Concours National de la Résistance

Le concours national de la Résistance et de la Déportation est fixé au jeudi 9 mars 1978. Il est ouvert aux élèves des classes terminales des lycées d'une part, aux élèves des classes de troisième et assimilés (élèves de C.E.T.) d'autre part. Les élèves des établissements privés sous contrat peuvent y participer.

Pour l'année 1978, le jury national a défini deux thèmes différents selon le niveau des études.

1) Classes de troisième : « La Résistance intérieure pour ceux qui y ont participé, un combat volontaire. Quelles formes de courage et même d'héroïsme a-t-elle comportées ? ».

— Durée de l'épreuve : 2 h 30.

2) Classes terminales : « Le civisme dans la Résistance contre l'occupation et l'oppression et pour la sauvegarde des droits de l'homme, de 1940 à 1945 ».

— Durée de l'épreuve : 3 h 30.

Les deux meilleures copies de chaque catégorie seront adressées au ministère de l'Education pour le 1^{er} juin 1978, accompagnées d'un exemplaire de chacun des sujets proposés et du relevé du nombre de participants de chaque niveau.

Le jury national désigne douze lauréats en fonction des six meilleures copies de chaque catégorie.

Les prix, décernés chaque année, sont remis par le ministre de l'Education au cours d'une cérémonie officielle à Paris, où les lauréats sont invités à séjourner avec leurs professeurs par les organisateurs issues de la Résistance et de la Déportation représentées au jury national. Celles-ci assurent l'accueil et offrent, en outre, de nombreux prix supplémentaires (livres, chèques, billets d'avion, séjour de vacances, etc...).

Dernière minute

• Nous apprenons la naissance d'une petite Marine, au foyer de Mme et M. Patrick Morel, fils de notre président du comité de Lorient, le colonel Morel. Bienvenue à la petite Marine, félicitations aux parents et toute notre amitié à Andrée et Louis Morel.

RALLYE

LORIENT - Tél. 21.16.64
Route d'Hennebont - 56 LANESTER

"LE PLUS GRAND HYPERMARCHÉ DE L'OUEST"

Massacre les Prix

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME - CARAVANES

La Hutte

F. GOURLAY

13, Pl. A.-Briand
L O R I E N T
Téléph. 64.39.56

Agence de Merville

26, avenue Jean-Jaurès - LORIENT - Tél. : 64.29.76

TRANSACTIONS immobilières - commerciales

ACHATS • VENTES • LOCATIONS

Louis HEMERY - Philippe RICHARD



LES VINS "ARCIBIA"

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIÉTÉ

N. LE TEXIER

Négociant - Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 76.04.12

STATION-SERVICE "FINA"

160, Rue Jean-Jaurès — 56 LANESTER
Téléphone : 21.05.89

M. Manuel GARBAYO

Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

Supermarché



Boulevard Cosmao-Dumanoir

56100 LORIENT

et

PRIMODIC

11, Rue Jullien

56300 PONTIVY

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Téléph. 51.81.04

La Directrice de la Publication : Odette DORE

Dépôt légal : 1er Trimestre 1978

Périodique inscrit à la C.P.P.A.P. sous le Numéro 773 D 75

Imprimerie et Editions JUGANT — Lorient



SAVAC

Caravanes WILLERBY

HABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M
PRIX SANS CONCURRENCE

Caravanes «ADRIA» TOURISME A PARTIR DE 385 KG

9, rue de Melun - LORIENT - Tél. 64.57.65 **REPRISES et OCCASIONS**

AUX ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège
4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

11, Place
du Poids Public

VANNES

Biscuiterie de l'Aër

Spécialités Bretonnes
Garanties Pur Beurre

56540 SAINT-TUGDUAL

Téléph. 51.24.09



SON EXCELLENTE CHARCUTERIE
ET SES
SAVOUREUSES CONSERVES

EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 PONTIVY

Tél. (97) 25.06.30

gan
Hubert BRISSON

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

— GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES —

34, rue carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS

TERRASSEMENTS ET MANUTENTION

TRANSPORTS * DÉMOLITIONS

Transports • Location camions • Démolition • Pelles mécaniques • Compresseurs
Grues 6 - 12 - 15 et 20 tonnes • Porte-engins 100 tonnes

SOTRAMA-CARDIET

8, avenue de Kergroise

LORIENT

Téléphone 37.25.11

SABLE ET MATÉRIAUX DE CARRIÈRES